



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

UN ACCORD MAJEUR DONT ON NE VERRA PAS LA COULEUR

C'est déplorable mais le Complément Poste restera inéquitable.

Une aberration !

Cela fait des années que la CFDT (mais la CGT aussi) revendique un Complément Poste identique pour les postiers (salariés et fonctionnaires) d'un même niveau de fonction. Cela fait des années que la CFDT revendique que l'appréciation de l'agent n'ait pas d'incidence sur le montant de son Complément Poste (la CGT aussi).

Cela fait 5 ans (depuis le gel du point d'indice) que la CFDT revendique que le Complément Poste des fonctionnaires soit réévalué lors de la négociation salariale annuelle (la CGT aussi). Cela fait des années que la CFDT revendique que les agents en distorsion négative de fonction gardent leur Complément Poste (la CGT aussi).

Mais lorsqu'un accord satisfait toutes ses revendications la CFDT assume et signe (pas la CGT).

Niveau de fonction	Valeur Annuelle de l'actuel Complément Poste	Gain issu de la négo	Valeur Annuelle Brute au 1 ^{er} janvier 2015	Salariés Part mensuelle	Salariés Part bi-annuelle	Fonctionnaires Part mensuelle	Fonctionnaires Part bi-annuelle
I-2	1 658€	125€	1 783€	88.08€	363.02€	88.08€	363.02€
I-3	1 740€	125€	1 865€	94.91€	363.02€	94.91€	363.02€
II-1	1 814€	150€	1 964€	103.16€	363.02€	103.16€	363.02€
II-2	1 990€	150€	2 140€	178.33€		178.33€	
II-3	2 114€	150€	2 264€	188.67€		188.67€	
III-1	2 245€	200€	2 445€	203.75€		203.75€	
III-2	2 384€	200€	2 584€	215.33€		215.33€	
III-3	2 532€	200€	2 732€	227.67€		227.67€	

Les postiers devront en rester là
et tenter d'oublier ce qu'ils auraient pu gagner

Désolant !

Le projet d'accord prévoyait également le versement unique d'une prime, le 20 octobre, au titre de 2014...lire le prochain **TRACT n°5...**

**TRACT
N°4**

Du 1^{ER} au 4 décembre 2014, votez CFDT afin de lui donner les 30% de représentativité qui lui permettront de valider (seule) des accords de ce type.

